

SÉANCE THÉMATIQUE 9

Partenariat avec les hommes et les garçons pour l'égalité des sexes : rôle des agences multilatérales et bilatérales

9 octobre 2004

Introduction

L'objectif de la séance thématique a été d'identifier des recommandations et des propositions axées sur l'action en vue de coordonner les programmes et les activités des organisations bilatérales et multilatérales pour une promotion efficace de l'égalité des sexes en Afrique.

Dans ses remarques liminaires, Mme J. Ouédraogo, Directrice du Centre africain pour le genre et le développement de la CEA, a insisté sur le fait que les agences et les gouvernements doivent échanger leurs idées et expériences concrètes et elle les a exhortés à adopter une démarche ouverte et critique dans leur relation mutuelle afin d'améliorer les résultats sur le terrain. Mme Wariara Mbugwa a présidé la séance et Mmes Aster Zaoude, Bridget Dillon et Wanjiku Muhato ont animé les trois débats.

Le document de synthèse présenté par Mme Florence Butegwa de l'UNIFEM/ Nigéria est un résumé de 16 rapports d'auto-évaluation, dont 12 provenaient d'organisations multilatérales et 4 d'organisations bilatérales, axés essentiellement sur :

1. Des stratégies et des dispositifs efficaces permettant de renforcer la mise en œuvre, la promotion et la diffusion du Programme d'action de Beijing ainsi que sur les modalités d'intégration des objectifs du Programme d'action de Beijing avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ceux de la Conférence internationale sur la population et le développement ;
2. Des plans d'action pour aller au delà de Beijing +10 ;
3. Des recommandations spécifiques visant à promouvoir la coordination et la synergie entre les institutions bilatérales et multilatérales afin d'atteindre les objectifs de l'égalité des sexes.

L'analyse de situations précises exposées dans les rapports a montré que, lorsqu'il y avait un partenariat solide entre institutions, les actions aboutissaient à des **progrès significatifs**, par exemple donner aux femmes un meilleur accès aux ressources et un plus grand contrôle des biens. Il a surtout été question des femmes et de la santé, et des droits humains des femmes alors que la question des femmes dans l'éducation et la formation et les problèmes des petites filles ainsi que d'autres domaines importants ont été laissés un peu de côté. Des partenaires avaient adopté des stratégies prévoyant un financement direct, une assistance technique et des programmes communs. Les **problèmes** identifiés ont été le volume peu important de données ventilées par sexe, la marginalisation et le sous-financement des mécanismes nationaux, le peu d'attention accordée à la transformation du statut de femmes assistées en celui de femmes responsables et enfin l'absence de contacts directs entre les femmes et les organisations bilatérales et multilatérales.

Questions soulevées

Il s'en est suivi un débat animé sur les points soulevés dans le document de synthèse, inspiré par les questions suivantes :

- Quels sont les stratégies et les mécanismes efficaces permettant de renforcer la mise en œuvre, la promotion et la diffusion du Programme d'action de Beijing ?
- Quels seraient les actions et les plans à recommander afin d'aller au-delà de Beijing + 10 ?
- Comment mieux intégrer et coordonner les objectifs de l'égalité des sexes des OMD et ceux de la CIPD au-delà de Beijing + 10 ?
- Quelles recommandations spécifiques peut-on faire pour promouvoir la coordination et la synergie entre les activités axées sur la sexospécificité des institutions de l'ONU et des partenaires multilatéraux et bilatéraux ?

Concernant les stratégies de mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et la nécessité d'une approche intégrée pour l'intégration effective des Objectifs du Millénaire pour le développement, des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement et de ceux du Programme d'action de Beijing, ainsi que des engagements pris dans le cadre de ces instruments, les participants ont noté que les notions d'égalité des sexes et d'intégration des questions les concernant n'étaient pas claires et qu'il conviendrait de les préciser par le biais de la formation et de la diffusion d'informations. Il était nécessaire de financer des mécanismes nationaux, de définir clairement les responsabilités et de créer des capacités. Le manque de données ventilées restait un obstacle majeur à une planification efficace. Il était nécessaire aussi d'harmoniser les plans et les programmes de toutes les agences aux niveaux nationaux, régionaux et international tout comme il fallait mesurer l'impact de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et adapter les stratégies en conséquence.

Dix ans après Beijing, l'impact de l'intégration des questions sexospécifiques devrait être clairement évident. Il semblerait que dans de nombreux pays, les réalités sociales du point de vue des valeurs et des croyances empêchaient de comprendre cette question de la sexospécificité.

Les mécanismes nationaux étaient marginalisés et sous-financés même si les pays avaient signé toutes les déclarations pertinentes. Ils étaient aussi marginalisés par les institutions de coopération multilatérales et bilatérales alors que certaines ONG sont favorisées. Les fonds provenant des partenaires du développement ne parvenaient pas aux organisations communautaires et à la société civile en tant qu'agents d'exécution et il fallait concevoir des stratégies permettant à ces organisations de s'acquitter de leurs tâches.

Seuls six pays avaient mené des enquêtes sur les budgets-temps et il n'était pas facile de connaître les résultats. Le dialogue avec les partenaires de développement devrait permettre aux pays d'utiliser les indicateurs spécifiques conçus dans d'autres pays ou régions. Il existait de nouveaux mécanismes en Afrique comme le NEPAD, qui pouvaient être utilisés pour institutionnaliser harmonisation et coordination.

Il fallait des stratégies pour définir et attribuer les responsabilités aux partenaires du développement, former et recruter les expertises locales et diffuser l'information sur des questions pertinentes en particulier et directement aux femmes notamment.

Si les recommandations étaient appliquées et que la collaboration était renforcée, l'on pourra conclure à l'avenir que les agences multilatérales et bilatérales ont aidé les femmes d'Afrique à réaliser leurs objectifs d'égalité des sexes.

Recommandations

1. Il faudrait établir un partenariat entre gouvernements et institutions pour appuyer le réexamen de l'intégration des questions sésoxpécifiques dans les secteurs du développement. Les institutions multilatérales et bilatérales ont besoin de collaborer plus efficacement, en identifiant les domaines d'avantages comparatifs et en informant les gouvernements et les autres organisations avec lesquels ils coopèrent.
2. Il faudrait améliorer la coopération avec les femmes, en particulier par le biais de leurs organisations, en les invitant à participer aux réunions pertinentes organisées par les institutions, en les informant sur la manière de se lancer dans des activités avec des grandes entreprises.
3. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies en faveur de l'entrepreneuriat au niveau micro et macroéconomique pour garantir le progrès et les moyens d'action sur le plan économique. Les institutions devraient chercher à stimuler l'esprit d'entreprise des femmes afin de renforcer leur indépendance grâce à l'autonomisation économique.
4. Le système de transport doit être développé d'urgence, en faisant appel à tous les moyens nécessaires pour garantir que les femmes ont accès aux établissements de santé et qu'elles peuvent commercialiser leurs produits.
5. Les organismes et les gouvernements devraient renforcer et permettre de former des compétences locales et les soutenir, pour les femmes en particulier, en s'assurant qu'à travail égal, le salaire est aussi égal. Il conviendrait de mettre en place une base de données des compétences locales pour que les nominations puissent se faire de manière appropriée.
6. Les coordonnateurs de tous les organismes ont besoin d'être formés. Leurs activités doivent être coordonnées pour éviter les chevauchements, les télescopages et les conflits. Lorsque les coordonnateurs ne sont pas forcément des experts en matière d'égalité des sexes, la collaboration peut permettre de placer des experts à la disposition des organismes selon leurs besoins.
7. Le personnel des médias doit être sensibilisé aux questions sexospécifiques et il faudrait engager des femmes professionnelles lorsque cela est possible.
8. Les organismes devraient promouvoir la diffusion des informations par le biais des radios communautaires et les TIC là où cela est possible.
9. Les gouvernements et les partenaires du développement devraient travailler en collaboration et coordonner la collecte, l'analyse et l'utilisation de données ventilées par sexe.

10. Les organismes devraient diffuser les informations qu'elles détiennent sur les outils de suivi et d'évaluation et les mettre à disposition pour qu'ils soient utilisés pour le suivi et l'évaluation des effets produits par divers programmes sur les femmes. Cela encouragerait aussi l'harmonisation de la collecte des données.
11. Les pays devraient entreprendre des enquêtes sur les budgets-temps. Il convient d'effectuer périodiquement des enquêtes en se servant d'outils tels que l'Indice de développement et de l'inégalité entre les sexes en Afrique (IDISA) pour mesurer l'incidence des activités des mécanismes nationaux et autres structures gouvernementales.
12. Les stratégies mondiales doivent s'intégrer dans des cadres locaux pour être pertinentes et il faut s'assurer que les programmes qu'elles soutiennent atteignent les communautés locales et que les valeurs et les croyances sont prises en compte. Les partenaires du développement doivent collaborer avec les gouvernements et autres organismes pour qu'ils ne remplissent pas leurs missions habituelles au détriment des préoccupations locales.
13. Les parlementaires – hommes et femmes – doivent être sensibilisés aux problèmes d'égalité des sexes.
14. Les budgets doivent se référer spécifiquement au Programme d'action de Beijing et à l'intégration des OMD, des objectifs de la CIPD et des engagements du Programme d'action de Beijing, dans le but d'affecter les ressources financières nécessaires ; et les institutions nationales doivent être dotées de l'expertise dont elles ont besoin sur les questions multisectorielles et budgétaires, pour s'assurer que les ressources comportent une ligne budgétaire avec des taux clairement définis.
15. Pour généraliser l'intégration des questions d'égalité des sexes, les États membres sont encouragés à faciliter la clarification, entre les institutions nationales chargées des questions sexospécifiques et les ministères de tutelle, des responsabilités dans ce domaine, selon leurs missions et leur expertise. Cela permettrait d'ailleurs que le soutien des partenaires au développement soit plus spécifique concernant des aspects particuliers de l'intégration des questions d'égalité des sexes.
16. Les institutions nationales doivent également se préoccuper des questions environnementales, surtout pour ce qui est des femmes vivant dans des taudis, qui ne sont pas généralement informées. Il est nécessaire de connaître leurs besoins.
17. La communauté internationale devrait soutenir l'amélioration des conditions de vie d'au moins 90 millions de femmes rurales et de 60 millions d'habitants de taudis d'ici à 2015. Il s'agirait notamment de l'accès à la terre, de l'amélioration du logement et de la modernisation des taudis, de la fourniture de services de base et d'infrastructures, en particulier l'eau, l'assainissement, le transport non motorisé, des espaces urbains plus sécurisés, l'accès au crédit ainsi que de l'acquisition d'aptitudes pour la création d'entreprises et de l'intégration des questions sexospécifiques dans la planification et l'aménagement des villes.

18. Une réorientation est nécessaire pour mettre en place des approches communes en termes d'intégration de l'égalité des sexes et de collaboration à tous les niveaux. Étant donné l'émergence d'institutions régionales, celles-ci devraient s'occuper avant tout de l'intégration des questions hommes-femmes en parlant d'une même voix et en coordonnant leurs activités avec tous les acteurs.

Le Rapporteur,

W. Thairu